

NOUVEAUTÉ AU CNAM

## Les premiers demi-contrats doctoraux arrivent au Cnam

Depuis quelques années, on assiste au développement des demi-contrats doctoraux, un dispositif qui s'ajoute aux traditionnelles thèses, mises au concours au Cnam par les écoles doctorales. Le demi-contrat doctoral constitue un nouveau système de recherche partenariale entre un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche et une organisation, avec un cofinancement à parts égales. Explications et premières signatures pour le Cnam.

Le financement partagé\*, c'est donc la clé du demi-contrat doctoral. Côté public, il n'est plus financé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, mais directement par l'établissement (parfois avec l'appui d'un organisme public comme le font certaines régions) qui accueille le doctorant sur sa masse salariale propre pour moitié. Bénéfique pour un établissement public d'enseignement supérieur comme le Cnam : il prouve ainsi qu'il s'investit pleinement dans sa mission de recherche en investissant dans le travail doctoral au-delà des contrats doctoraux classiques, qui restent par ailleurs trop peu nombreux.

Côté entreprise ou organisation, c'est plus de souplesse. À la différence des Cifre (conventions industrielles de formation par la recherche) où il y a une forme d'encadrement au sein de l'organisation partenaire, là rien n'est vraiment formalisé a priori. La seule contrainte est le financement pour moitié par l'entreprise. Cela n'impose pas de temps passé par le jeune chercheur dans la structure, qui peut ainsi pleinement se concentrer sur son sujet de recherche. Ainsi, comme il est parfois compliqué pour une société de mobiliser des salariés autour de l'encadrement d'un travail doctoral, le dispositif du demi-contrat doctoral, du fait de son financement partagé, pallie cette difficulté tout en engageant les deux parties sur un partenariat de confiance davantage marqué.

Au Cnam, ce sont Simon Marié (laboratoire de dynamique des fluides/office national d'études et de recherches aérospatiales) et Catherine Radka (laboratoire Humanités, techniques, innovations, sciences et société) qui lancent l'opération en accueillant les deux premiers demi-contrats doctoraux du Cnam.

\*Le salaire d'un doctorant est au minimum de 2300€ brut mensuel pendant trois ans.

### Thierry Horsin, professeur des universités en mathématiques au Cnam, adjoint à l'administratrice générale chargé de la recherche et de l'innovation

**Vous êtes l'initiateur de l'introduction au Cnam des demi-contrats doctoraux : pourquoi ce choix ?**

Je ne suis pas l'initiateur à proprement parler, la question était évoquée au sein des écoles doctorales depuis quelques années. C'est le choix de l'établissement et de sa direction de vouloir une recherche partenariale ; ceci incite à chercher de nouveaux leviers de financement, dont celui-ci fait partie. Bénédicte Fauvarque-Cosson, administratrice générale du Cnam, en a accepté la mise en œuvre à l'instar de plusieurs établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui en proposent depuis plusieurs années, certains ayant fait le choix de concentrer leurs efforts majoritairement sur ce type de financement (outre, bien sûr, les contrats doctoraux qui peuvent être proposés dans le cadre de projets européens ou de l'Agence nationale de la recherche). Il me semble utile aussi de préciser que des bourses de cotutelles de doctorat sont également



proposées par la fondation du Cnam depuis l'an passé. Cette dynamique de diversification des financements est une véritable richesse de et pour l'établissement.

### **Quelle plus-value de la part d'un doctorant opérant sous ce dispositif nouveau au Cnam ?**

La plus-value se mesure surtout par le degré de confiance qui précède et résulte du partenariat. C'est aussi le signe fort d'un établissement qui souhaite contribuer au progrès sans opposer thématiques académiques et thématiques du monde socio-économique. La recherche partenariale n'est pas de la prestation de service ; c'est, selon moi, le fait de faire progresser la connaissance tout en fournissant des moyens à l'innovation. Elle reste un acte de création ou de découverte dans tous les sens qui peuvent découler d'une vision épistémologique. On ne peut pas la réduire à ce qui permet la création d'un nouveau dispositif industriel ou médical ; les laboratoires en sciences humaines et sociales participent activement à cette recherche partenariale, tout comme les laboratoires en sciences de l'ingénieur. On parle souvent d'interdisciplinarité : la recherche partenariale en est une forme bien précise où le progrès se mesure aussi par l'interaction de deux visions, presque deux paradigmes, qui se subliment par leur symbiose.

### **Question plus générale, comment faire pour attirer plus de doctorants au Cnam ou ailleurs ?**

Vaste question à laquelle je n'ai pas de réponse bien nette. Mais il convient surtout de porter un message au niveau national : l'État, la santé, l'éducation, l'industrie et toutes les structures étatiques contribuant à la vie de la cité gagneraient sûrement à recruter plus de titulaires de doctorat. Le Cnam, par son histoire, porte cette idée d'éclairer l'industrie, la société, notamment par la recherche sans quoi rien n'est possible. Il y a d'ailleurs plusieurs manières de faire de la recherche, mais la majorité des collègues qui en font vous diront que sans les doctorants, la recherche ne se fait pas. La conséquence logique est que, sans le travail doctoral, le Cnam ne peut tenir son rôle. Je n'ai donc pas de réponse exclusive à votre question, encore moins de certitudes, si ce n'est que la recherche – donc le doctorat – est une des meilleures armes pour le combat contre l'ignorance.

## **Le mot de Simon Marié, enseignant-chercheur au Cnam, laboratoire de dynamique des fluides (DynFLuid)/Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA)**

Au laboratoire DynFLuid, nous avons l'immense honneur d'accueillir cette année au Cnam l'un des premiers demi-contrats doctoraux. Notre établissement vient ainsi compléter le financement qu'apporte l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA) sur le sujet de la simulation numérique de pointe, et qu'il est aujourd'hui difficile de financer en intégralité. De nombreux organismes ([ONERA](#), [CNES](#), [INRIA](#), [INRAE](#)) proposent aujourd'hui de s'engager sur des demi-financements pour des thèses de trois ans, il faut donc trouver un complément qui peut parfois venir d'entreprises du secteur sensibles aux mêmes thématiques de recherche. Si ce type de financement peut fonctionner, il peut parfois orienter le sujet initial de recherche ou certaines directions prises pendant la thèse. Dès lors, la capacité d'une université (ou d'un organisme public) à répondre à ce type de projet lui permet de se positionner sur les thèmes qu'elle souhaite porter sans perdre son indépendance et tout en réaffirmant son fort engagement sur ces sujets. De plus, dans le contexte économique actuel, cela lui donne l'occasion de renforcer des partenariats essentiels, et donc de construire des relations engagées avec ses partenaires. Dans notre cas, la thèse débutée en octobre 2025 a conforté le partenariat avec l'ONERA, qui aurait clairement été mis en danger sans ce financement, à la fois pour le DynFLuid mais aussi coté pour l'ONERA.

## **Le mot de Catherine Radtka, enseignante-chercheuse au Cnam, laboratoire Humanités, techniques, innovations, sciences et société (HTI2S)**

Le laboratoire HTI2S développe une réflexion humaniste sur les liens entre sciences, techniques et société. Dans ce cadre, des travaux sont menés pour, entre autres, étudier sur une durée longue les trajectoires et pratiques sociales qui structurent certains grands systèmes ou ensembles scientifiques et techniques. Il s'agit, notamment, de comprendre l'évolution des liens et articulations entre science, industrie et politique dans certains domaines d'activités ou thématiques, parmi lesquels figure le secteur spatial. Le laboratoire HTI2S est ainsi un lieu qui contribue à la recherche académique en sciences humaines et sociales (SHS) sur le spatial, avec des spécificités qui lui sont propres (par exemple, la proximité et la discussion avec des spécialistes de l'histoire de l'aéronautique, les liens étroits avec l'histoire des sciences et des techniques mais aussi le droit et le management de l'innovation), et en interaction avec des chercheurs issus d'autres laboratoires de recherche en SHS qui travaillent sur le spatial. Il y a en effet aujourd'hui de plus en plus de travaux sur le spatial... ce qui n'est pas tellement étonnant si l'on considère le nombre de questions et sujets que l'on peut aborder à partir ou en considérant ce secteur ! Pour autant, mener des recherches académiques en SHS sur le spatial n'est pas si simple.

La mise au concours de demi-contrats doctoraux dans les écoles doctorales du Cnam à l'été 2025 a été de ce point de vue une initiative particulièrement intéressante. J'avais, en effet, proposé plusieurs mois plus tôt un sujet de thèse en réponse à un « appel à sujets » du Centre national d'études spatiales (CNES) pour aiguillonner une recherche doctorale sur les transformations récentes du secteur du lancement en Europe. Le CNES, qui depuis des années soutient la recherche académique aux niveaux doctoral et post-doctoral via un programme appelé **PDOC+**, avait retenu le sujet parmi ceux qu'il financerait pour moitié, conformément aux règles de ce programme. Il fallait donc trouver la seconde partie du financement de la thèse. Le candidat qui a été retenu et qui a, depuis, rejoint le HTI2S, **Samuel Le Tollec-Moreau**, s'est donc prêté à un double concours. Il a su convaincre à deux reprises, d'abord dans le cadre d'un processus de recrutement associant le CNES et le laboratoire, puis dans celui du concours de l'école doctorale Abbé-Grégoire.

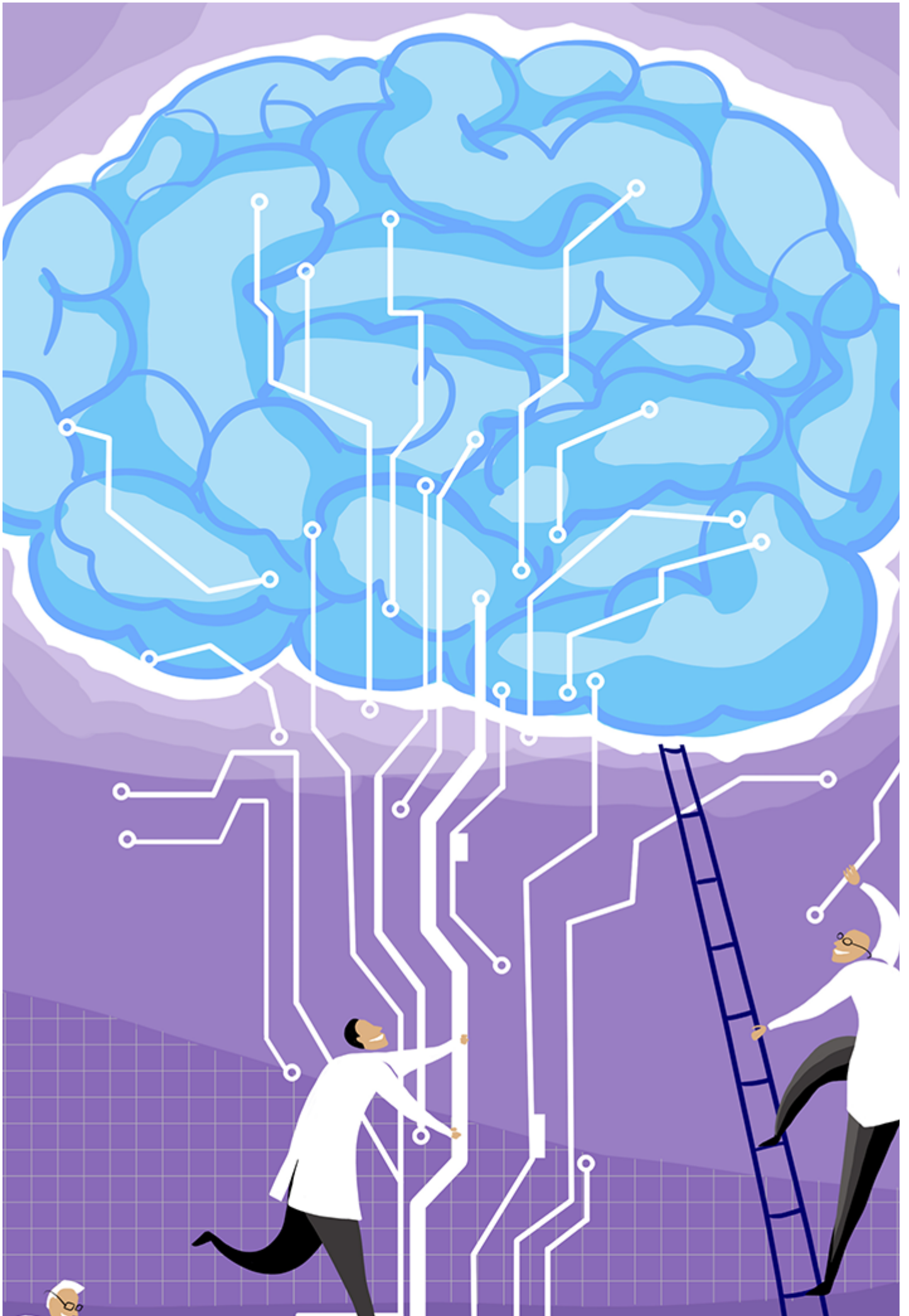
Depuis octobre dernier, Samuel mène donc au sein du laboratoire HTI2S une recherche sur ce que l'on peut appeler le « NewSpace » européen. Il est dirigé par le professeur Karim Medjad et moi-même. Il est un doctorant du Cnam à part entière et pleinement intégré dans un laboratoire de recherche académique. Le financement partagé lui permet aussi d'avoir des contacts privilégiés au sein du CNES. Cela lui ouvre des portes pour sa recherche. Il est aussi considéré comme un « jeune chercheur du CNES », ce qui lui permet de rencontrer les autres doctorants et post-doctorants financés par cet établissement, d'être immergé par moments dans le secteur spatial qu'il étudie, de communiquer sur sa thèse auprès des ingénieurs du CNES.

Ce montage permet donc de créer de bonnes conditions pour cette recherche doctorale, non seulement sur le plan financier, mais aussi sur celui de l'accompagnement et de l'accès aux sources et au terrain. Pour notre laboratoire, c'est aussi le signe d'une confiance de la part du CNES, que nous apprécions d'autant plus que les laboratoires en SHS ne constituent pas la majorité de ceux qui accueillent les thèses et post-doctorats du CNES. Nous nous sentons donc privilégiés ! Et nous pouvons montrer que les SHS, par la manière de poser des questions et de mener des programmes de recherche avec des méthodes qui leur sont propres, viennent compléter la compréhension de la réalité des relations sociales ou des dynamiques d'innovation au sein d'un secteur industriel.



## En savoir +

[Découvrir toutes les activités de recherche au Cnam](#)





Mille et une manières de chercher... et de trouver !

© Illustration : AdobeStock.

<https://recherche.cnam.fr/au-coeur-des-labos/les-premiers-demi-contrats-doctoraux-arrivent-au-cnam-1617326.kjsp?R>